

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE

N° d'imprimé : F001395113

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle volontaire complet

DATE DU CONTRÔLE

22/07/2025

N° DU PROCÈS-VERBAL

5503

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : S076F221

RAISON SOCIAL :

S.N.C.T.A.

ADRESSE : 161 RUE DU GENERALE DE GAULLE

76770 LE HOULME

02.35.75.01.01

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 076F1350

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation

GN-832-QA

Date C.I.

27-04-2023

Date 1ere circulation

27-04-2023

Genre

VP

Marque

CITROEN

Type

M10CTRVP192

N° de série dans la série du type

VR7NCHNSPP4801063

Energie

ES

Kilométrage au compteur

45291

Désignation commerciale

C5 X

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

ADRESSE :

Le présent procès-verbal résulte d'un contrôle technique dit **volontaire** qui ne peut être assimilé au contrôle technique obligatoire prévu par le Code de la route.

En cas de contrôle administratif et/ou de cession du véhicule, le contrôle technique volontaire ne pourra permettre de justifier la réalisation des obligations imposées par le Code de la route.

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié

Défaillances majeures

- 4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant (AVG)
- 4.1.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Mauvaise fixation du feu (AVG)
- 5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint (ARG,ARD)
- 8.2.12.f.2. ÉMISSIONS GAZEUSES : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

Défaillances mineures

- 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (G)
- 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger (AVG,AVD)
- 5.2.3.h.1. PNEUMATIQUES : Le système de contrôle de la pression des pneumatiques fonctionne mal ou le pneumatique est manifestement sous-gonflé (AVG,AVD,ARG,ARD)
- 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (AVG)
- 6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées (AVG)

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Frein de service						
Déséquilibre		6			7	
Force	367		347	193		180
Force roue/roue	367		347	193		180
Taux			70			
Frein de stat.						
Force	137					147
Taux			18			
Pesée du véhicule		922	1531		609	
Suspension						
Efficacité	70		62	54		51
Dissymétrie		11			6	
Dérive	-0.0					
Feux de croisement						-1.9
Feux de brouillard	-0.9					-1.0

